

aucune compagnie d'assurances franco-canadienne.

Nos compatriotes ne devraient pas hésiter à placer une partie de leurs économies dans des compagnies ou sociétés qui se fondent avec des perspectives de grand avenir quand elles sont assises sur des bases solides, avec à leur tête des hommes responsables et entendus en affaires et quand elles opèrent sur un champ qui n'est pas encombré.

C'est surtout dans les entreprises à leur début que nos compatriotes devraient entrer; celles qui ont un passé honorable ont leurs actions haut cotées en Bourse; si elles procurent aux souscripteurs premiers qui les détiennent encore, des dévidendes de 10 et 12 p. c., elles ne donneraient aux acquéreurs actuels qu'un revenu de 4 à 5 p. c., à peine.

Nos compatriotes ne devraient donc pas négliger, quand une nouvelle compagnie ou société se fonde sous les meilleures auspices, d'y placer une partie, si faible soit-elle, de leurs économies. Ceux qui ont agi ainsi dans le passé ont vu quelquefois doubler leur capital de mise tout en tirant de larges revenus de leur placement.

Mais ce n'est pas indistinctement dans toutes les sociétés ou compagnies qu'il est bon de devenir actionnaire. Il en est dont il faut au contraire se garer. Il est d'ailleurs facile de se renseigner sur les possibilités d'avenir de celles qui se créent chaque jour.

Nous avons à différentes reprises donné à ceux qui nous les ont demandés des conseils dont ils se sont bien trouvés. Ceux de nos lecteurs qui, en pareil cas, se trouveraient embarrassés pourront toujours nous consulter. C'est gratuitement et de grand cœur que nous offrons nos services à nos abonnés.

L'ENQUETE DE LA POLICE

Le Conseil Municipal avait décidé à la suite d'accusations plus ou moins précises portées à la Cour du Recorder contre le Président du Comité de Police de tenir une enquête générale sur les affaires de la Police; cette enquête était bien vue du public en général. Elle avait commencé ses travaux quand un ordre de la Cour Supérieure est venu inopinément y mettre fin.

Nos lecteurs connaissent les faits, inutile de les rappeler.

Le juge qui a mis fin — provisoirement, nous l'espérons — à l'enquête, a rendu une décision conforme à la lettre de la loi; et si l'enquête ne peut se poursuivre actuellement ce n'est pas le juge mais la loi qui est à blâmer.

On ne comprend guère — du moins nous ne croyons pas que l'esprit de la loi permette à un citoyen quelconque d'entraver un travail de justice et peut-être d'épuration d'un service public qui,

plus que tout autre sans doute, devrait être jaloux de la réputation de ceux qui en font partie.

La police est l'objet d'accusations graves. Ce ne sont pas les soldats qui se trouvent compromis par ces accusations; ce n'est pas le cœur, mais la tête qui est atteinte; ce sont les chefs responsables envers le public qui portent le poids des accusations.

Ces accusations sont vraies ou sont fausses. Il existe un seul moyen d'arriver à la vérité c'est de mettre en face les accusateurs et les accusés, c'est-à-dire de faire une enquête.

L'enquête se fera soit par la commission qui avait été désignée soit par une commission royale, mais l'enquête aura lieu, car ni le conseil municipal ni le gouvernement provincial ne désirent que le public reste sous cette impression que la police, la gardienne des lois, est dirigée par des hommes en qui il ne peut reposer aucune confiance.

Nous souhaitons que toutes les accusations lancées depuis quelque temps soient de pures calomnies, toute la partie saine de la population le désirerait; encore faut-il qu'elle en soit certaine.

Nous nous unissons donc à tous ceux qui demandent une enquête sérieuse, pleine et entière.

EXPOSITION DE ST-LOUIS

Un demi-million dans un exhibit

M. Albino R. Nuncio, commissaire général du Mexique à l'Exposition Internationale, a apporté ses plans pour le pavillon national du Mexique qui devra être construit à l'Exposition, ainsi que des devis de l'espace qui sera nécessaire dans les bâtisses diverses de l'Exposition. M. Nuncio a apporté avec lui plusieurs projets de bâtisses, parmi lesquels le directeur des travaux a choisi le plus avantageux.

Le pavillon du Mexique sera construit sur la partie des terrains de l'Exposition appartenant à l'Université, et immédiatement au nord du pavillon de la France. Le bâtiment, en forme de carré, aura de 50 x 72 pieds. Le second étage est à colonnade à alcoves et les angles de la bâtisse présentent quatre tours garnies de toits rouges. L'intérieur contient un hall élevé qui s'étend à travers deux étages. L'architecte est M. Leo Bonnet, de la ville de Mexico.

Le Mexique n'a pas d'appropriation officielle pour un exhibit, mais le plan prévoit une dépense d'au moins \$500,000. Le Mexique a dépensé \$300,000 à Chicago.

Le Mexique se propose d'envoyer à l'Exposition Internationale un corps de musique composé de 50 musiciens, choisis pour leur supériorité. Une épreuve a lieu à cet effet au Mexique entre le corps de musique de l'Artillerie, celui des ingénieurs

et celui du Président, au moyen de concerts de concours, dans la ville de Mexico. Le Mexique enverra également une compagnie de milice, comprenant une centaine d'hommes.

Le Mexique emploiera 15,000 pieds carrés dans le palais des manufactures, 15,000 également dans le palais des mines et de la métallurgie, 13,000 dans le palais de l'agriculture, dit M. Nuncio. Le Mexique aura besoin d'un espace de 81,900 pieds carrés dans les emplacements pour les objets d'exposition.

Quelques notes au sujet de l'Exposition Internationale

La commission de l'Etat de New-York, à l'Exposition Internationale de 1904, a ouvert un bureau permanent, 120 Broadway, à New-York.

Le Japon, la Chine et la Corée seront tous trois représentés à l'Exposition Internationale par une commission impériale.

On estime qu'à l'Exposition Internationale de St Louis en 1904, on recevra journellement 173,000 visiteurs. Ce calcul est basé sur la population résidant dans les 500 milles autour de la ville, comparativement à la même population pour la même distance de Chicago, et sur le nombre des visiteurs admis à l'Exposition Colombienne de 93. Si Chicago a une plus grande population dans les limites de cette ville, St Louis aura une beaucoup plus grande Exposition, et le public aura de meilleures facilités de transport.

Un projet pour la complète protection des visiteurs à l'Exposition Internationale de 1904 est à l'étude, et s'il est adopté, des milliers de citoyens respectables porteront un insigne, indiquant qu'ils sont membres d'une organisation formée dans le but de diriger les visiteurs vers les hôtels, des maisons de pension et des maisons privées de confiance, où ils pourront se loger à bon marché. Avec un peu de précaution, tout visiteur pourra éviter d'être victime de toutes sortes de gens qu'on rencontre toujours dans des occasions telles que les grandes Expositions.

Le gouvernement de Ceylan accorde un subside de \$17,500, pour la représentation de cette île à l'Exposition Internationale de 1904. Il a fait une demande d'espace, et il y a projet d'établir une grande maison de thé de Ceylan, avec des exhibits supplémentaires, qui donneront une idée de Ceylan et de ses industries.

Personnel

M. B. Trudel représentant MM. L. Chapput fils et Cie, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans la Colombie-Anglaise est actuellement de passage à Montréal.